

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 2

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles brèves

Etranger

Les « drones stratégiques » dans l'armée de l'air française

■ L'armée de l'air teste le drone *Hunter* produit par la firme israélienne IAI. Il s'agit d'un appareil bimoteur, de 7 m de longueur pour 9 m d'envergure, pesant 700 kg, dont l'autonomie peut atteindre 12 h. Il vole entre 100 et 200 km/h et son altitude de travail se situe entre 1500 et 2500 m. Pour atterrir et décoller, il lui faut une piste de 300 x 20 m, équipée d'un brin d'arrêt. Il emporte une boule optronique comprenant deux capteurs parmi trois possibles (caméra de télévision, caméra thermique de type Flir, désignateur laser). L'appareil dispose d'un système de navigation par satellite GPS. En France, ce système pourrait remplir les missions suivantes :

- localisation d'objectifs, recherche de cibles mobiles, entre autres missiles sol-sol de type SCUD, « illumination » des cibles par laser ;
- évaluation des dommages infligés à l'adversaire ;
- surveillance des points sensibles d'un dispositif ami, entre autres d'une base aérienne ;
- définition des zones contaminées, des zones minées ;
- relayer des données, localiser des sources d'émissions ;
- harceler les systèmes sol-air adverses dans le but de faire enclencher les radars, données qui seront exploitées par un avion spécialement équipé ;
- brouiller, leurrer et décevoir.

Un drone armé fait peser une menace permanente sur une zone déterminée ; avant des raids aériens, il peut détruire les radars de veille et de conduite de tir, des centres de transmission. (Julien Lomorière : « Chronique aéronautique », *Défense nationale*, mai 1997)

Mouvements migratoires... Quel rôle pour les forces armées ?

■ L'hebdomadaire américain *Defence News* a consacré un dossier à ce problème délicat. Face à l'afflux d'immigrants, plusieurs pays font aujourd'hui appel aux forces armées pour tenter d'endiguer l'entrée de personnes en situation illégale, ce qui est révélateur de l'évolution du rôle des forces armées et de la perception des mouvements migratoires. « L'immigration, autrefois comprise comme un phénomène social ou économique, est perçue de plus en plus par de nombreux pays comme un problème de sécurité. » Des responsables politiques et militaires de pays aussi divers que la Hongrie, la Malaisie, la Russie, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et les Emirats arabes unis font cette analyse. De telles préoccupations existent également aux Etats-Unis (immigration en provenance du Mexique ou de Cuba) et en Europe où l'on craint un afflux en provenance d'Afrique du Nord.

Les forces armées disposent des moyens logistiques nécessaires pour gérer un afflux de mi-

grants et sont également en mesure de s'imposer dans des situations explosives. Cependant, relève l'hebdomadaire, les militaires sont loin de se montrer tous enthousiastes à l'idée de remplir de telles missions. En outre, des risques de dérapages existent, car les soldats sont avant tout entraînés à combattre. Etant donné que les mouvements migratoires ne vont pas diminuer, tout au contraire, l'auteur de l'article insiste sur la nécessité d'une instruction appropriée dans les écoles militaires. (Office central de la défense, *Situation et évolution*, 21 mai 1997)

Application des accords de désarmement

■ A la fin de l'année 1996, les pays membres de l'OTAN avaient éliminé 6692 chars de combat et leur nombre s'élevait à 14 572 par rapport à un plafond fixé à 19 142. Les pays de l'ancien Pacte de Varsovie avaient à cette même date détruit 12 674 chars de combat et il leur en restait 19 003 sur un total limité à 20 000 unités. En ce qui concerne les véhicules blindés, les pays de l'OTAN en avaient éliminé 6448 et n'en possédaient plus que 22 464 par rapport à un plafond autorisé de 29 822. Les anciens membres du Pacte de Varsovie avaient déjà éliminé 12 774 unités et n'en possédaient plus que 27 974 sur un maximum possible de 30 000.

(UEO : *La coopération en Europe dans le domaine des blindés*. Document 1569, 12 mai 1997).

En 1997, la France a augmenté ses exportations d'armements...

■ En France, les mesures prises, depuis juillet 1996, pour réduire les coûts des programmes d'armement ont permis d'économiser 6,1 milliards de francs suisses sur la durée des programmes et 7,4 milliards sur la durée de la loi de programmation militaire 1997-2002. En 1996, les industries françaises ont exporté pour 7,3 milliards, soit 2,6 milliards de plus qu'en 1995. En revanche, les prises de commandes n'ont représenté que 4,8 milliards contre 8,4 en 1995. On peut s'attendre pour 1997 à une progression significative des commandes. (*Le Figaro*, 25 juillet 1997)

... mais redistribue ses cartes en Afrique

■ Le premier ministre veut re-définir l'ensemble des relations de la France avec l'Afrique noire. Ce n'est pas une vraie surprise : Lionel Jospin ne fait que reprendre le projet d'Alain Juppé. Il s'agit de tirer les conséquences de l'implosion de l'Union soviétique. Une raison plus évidente soutient cette volonté. La professionnalisation des forces armées va entraîner une compression de 500 000 à 350 000 soldats. Un allègement du déploiement outre-mer s'impose. Enfin, la France doit tirer la leçon des erreurs commises par François Mitterrand s'entêtant à soutenir, au Rwanda, la majorité hutu qui massacra la

minorité tutsi, des illusions de Jacques Chirac qui, au Zaïre, crut trop longtemps à Mobutu.

Etats-Unis : comment réagir aux crises-éclair ?

■ La nomination par le président Clinton du général Shelton comme chef d'état-major interarmées est révélatrice d'une nouvelle donne au sein des forces armées américaines. La guerre du Golfe a confirmé que les options militaires, lors de crises qui se déclenchent soudainement, se limitent à envoyer des bombardiers furtifs B-2 détruire les centres stratégiques de l'adversaire. En août 1990, le commandement américain ne disposait d'aucune force importante capable de faire face aux formations blindées irakiennes qui auraient pu, sans rencontrer d'obstacles, foncer sur les puits de pétrole saoudiens. La réflexion s'est donc concentrée sur la recherche de parades efficaces dans ce type de crise.

La nomination du général Shelton, Bêret vert au Vietnam et dans le Golfe, correspond à l'avènement d'une nouvelle doctrine d'emploi d'unités de commandos, capables d'intervenir dans un délai très court, partout dans le monde où les intérêts américains sont menacés, dans un conflit limité ou pour contrer une menace terroriste. Les agresseurs potentiels ne pouvaient-ils pas se dire jusqu'alors qu'il faut six mois aux États-Unis pour préparer une contre-offensive ?

Transmission des données par les réseaux électriques : une révolution ?

■ Les compagnies Nortel et Norweb annoncent la découverte d'une nouvelle technologie permettant la transmission des données et l'accès au réseau Internet par les lignes de distribution électrique. Cette nouvelle méthode autorise des transmissions de données dix fois plus rapides qu'avec les moyens actuels, et ceci à un prix inférieur. Il suffit d'ajouter un équipement spécial aux postes de transformation de quartier qui alimentent en général 250 foyers. Ces stations, reliées au monde extérieur par des câbles de télécommunication classiques à fibres optiques, assurent la réception des services Internet. Les utilisateurs disposent d'un boîtier monté entre leur ordinateur et leur compteur électrique. Ce système permet une connexion en ligne permanente : on n'a pas besoin de se connecter chaque fois que l'on souhaite accéder à Internet. Pour l'instant, il n'est pas possible de transporter la voix, en raison du bruit émis au moment de la transmission sur un câble électrique. La technologie est suffisamment fiable pour être commercialisée à grande échelle, mais pas aux États-Unis où la structure de l'alimentation électrique est différente. Des essais seront effectués dans le nord-ouest de l'Angleterre. (*Energie Panorama*, 24 octobre 1997)